

Compte-Rendu Réunion Publique
Comité de Quartier Grand Ronchin
du 12 octobre 2009

Présents :

M. **Alain Rabary**, Maire de Ronchin, Vice-Président de Lille Métropole Communauté Urbaine, Président des Comités de Quartier,

M. Sarail **Taïeb**, Directeur de Cabinet,

Mme **Denise Bavye**, Conseillère Municipale Déléguée à la Démocratie Participative,

Mme **Colette Verhaeghe**, Conseillère Municipale Déléguée à la Jeunesse, aux Loisirs et au Centre Social,

Mme **Jacqueline Dehaynin** : Présidente Déléguée du Comité de Quartier Grand Ronchin-Cité Jardin,

Membres du Comité : Mmes Liliane **Tourbier**, Brigitte **Buchet**, Mrs. Alain **Gadel**, André **Delassus**, Raphaël **Vial**, Francis **Derone**, Assi N'**Guessan**, Daniel **Leclercq**, René **Dekemel**, Gérard **Dubois**, Michel **Bonte**, Georges **Buchet**, Thierry **Brouez**

Nous saluons également la présence d'une quarantaine de ronchinois.

- Approbation du compte-rendu du Comité de Quartier du 22 juin 2009 : **unanimité**
- Compte-rendu de la Commission Communication :
Rappel sur la gestion des questions posées par les membres du Comité de Quartier et par la population : ces questions sont relayées par Mme Dehaynin et Mme Bavye, et sont adressées à M. le Maire et à son Directeur de Cabinet. Ces derniers cherchent alors des solutions et tentent d'apporter des réponses.

Compte-rendu Commission Environnement :

1 – Clôtures arborées privées :

- Face au centre des Impôts, rue Jean Jaurès, constat d'impossibilité de circuler sur le trottoir dû à des haies d'arbustes non élaguées. Intervention de la Police Municipale ? Réponse : le propriétaire sera interpellé pour couper sa haie, s'il refuse les services municipaux interviendront et lui adresseront la facture.

- Talus non entretenus séparant la rue Mendès France du boulevard de l'Europe : demande d'élaguer les arbres.
- Rue Ghesquières : le petit boulo-drome le long de la rue n'est pas entretenu ; demande d'intervention des services de la mairie. Réponse : Besoin d'un accord avec la propriétaire pour pouvoir intervenir.

2 – Poubelles:

- Des problèmes de circulation piétonnière persistent à cause du dépôt de poubelles sur la voie publique . Demande d'intervention de la Police Municipale. Réponse : Cette dernière intervient déjà sur d'autres quartiers de la commune et verbalise les véhicules et poubelles gênants.
- La demande de sacs pour la collecte des déchets des habitants de la rue Ghesquières a été refusée par Esterra (prestataire de la collecte de la CUDL) du fait des marchés publics en cours. Le système de ramassage ne peut être modifié pour l'instant.
- Rue du Lieutenant Jacques Colin : Les camions Esterra ne desservent pas le fond de la rue étroite. Réponse : Très souvent, des véhicules gênent les manœuvres du camion de collecte, donc Esterra préfère que les riverains approchent leurs poubelles au début de la rue. Cette solution donne satisfaction aux riverains.

3 – Stationnement:

- Des participants se plaignent de la grande vitesse de véhicules dans certaines rues (rue Roger Salengro par exemple). Manque de stationnement dû au développement de l'urbanisation et au fait que des maisons individuelles soient découpées en multiples studios. Réponse du Maire : Il n'est pas possible de tout bétonner pour créer des places de parkings, les propriétaires qui subdivisent leur maison en studios n'avertissent pas la mairie. Donc impossible d'intervenir.
- Cas particulier des logements de SIA Habitat de la rue Braille : le permis de construire a été modifié (autorisation de 38 places de parkings au lieu de 53 places) car il y a eu un changement de propriétaire (privé à un bailleur). Les riverains déplorent ne pas l'avoir su avant, ce qui empêche maintenant tout recours.
- Un camion reste garé depuis plusieurs mois sur un trottoir de la rue J.B.Lebas.

4 – Circulation:

- Des participants à la réunion signalent plusieurs lieux difficiles pour la circulation : entrée de la rue Mendès France, impasse de la rue de la Somme, rue Gambetta prise en sens interdit, vitesse excessive constatée rue Salengro (Chicanes envisagées ?)
- Projet d'implantation d'une maison relais, rue Dupont, de 24 logements sur 2 étages va provoquer de nouveaux problèmes de circulation et de stationnement. Plusieurs intervenants demandent l'arrêt d'implantations de nouveaux logements dans des rues sans desserte de transports en commun et déjà saturées en matière de circulation. Il est

demandé aux services et au Maire de se déplacer sur place avant de donner un permis de construire.

5 - Entretien des trottoirs :

- Des travaux de réfection de trottoirs, quartier de la Comtesse de Ségur, n'ont toujours pas été réalisés.

6 – Inondations:

- Monsieur le Maire annonce que le projet de réalisation d'un bassin de rétention pour éviter les inondations de la rue Salengro et de la rue Braille est une priorité pour L.M.C.U.. Les crédits pour ce bassin de 7 000 m³ sont votés. Pour passer à la réalisation, une autorisation du Conseil Général était nécessaire. La commune l'a. En effet, il y avait un problème de servitude car le bassin se trouvera sous le stade de l'IRPA. Il faut payer la compensation au Conseil Général, L.M.C.U. est prête à verser la somme demandée : 85 000 €. L'appel d'offre est prévu en 2010. La réalisation est prévue dans 2 ans.

Présentation de l'aménagement prévu rue du Ballon (à côté de l'église Ste Rictrude) par M. Rabary et M. Taïeb.

Un parking et une aire de jeux aménagée seront en fonctionnement en 2010, (début des travaux en novembre 2009). L'aménagement se situera entre les jardins de la rue Ghesquière et le rond-point de la rue de Lesquin. Des espaces arborés sont prévus. La place de l'église sera libérée des voitures.

Présentation du projet de terrain de proximité à la Comtesse de Ségur par Mme Verhaeghe et M. Flament, Directeur du service Jeunesse.

Projet d'implantation d'un terrain de proximité : terrain multi-sport (24 m x 13 m) qui permettra la pratique d'une quinzaine de sports en accès libre ou avec un « coach »;

*Objectifs :

- Favoriser les échanges, la convivialité, le plaisir d'être ensemble,
- Reconnaître les jeunes dans l'espace public : donc aménager pour eux,
- Organiser des rencontres sportives encadrées,
- Un espace occupé par les A.L.S.H. (centres de loisirs)

*Conditions :

- Grillage d'au moins 6 mètres de hauteur,
- Fermé la nuit par un employé municipal
- Accès libre sur certaines plages horaires et des animateurs jeunesse y organiseront des animations.

Le premier site est pressenti à la Comtesse de Ségur.

*Description :

- Armature en métal préférable au bois (pour des raisons d'entretien)
- Sol souple

D'autres sites sont repérés :

- Espace entre la rue de Verdun et la rue de la 2è D.B. Une étude d'aménagement en jeux urbains sera lancée en 2010.
- Le site de la Résidence Pagnol, rue Braille est envisagé en 2011.

Cette présentation a reçu un bon accueil des personnes présentes. Les jeunes ont besoin de sites de ce type pour se « défouler ».

Ligne de bus

Le Comité de Quartier du Champ du Cerf lance une « enquête » pour une ligne supplémentaire de bus reliant Ronchin à Villeneuve d'Ascq. Le Comité de Quartier du Grand Ronchin s'associe à cette initiative. Une étude Transpole pourrait être lancée.

Grand stade

Mme Bavye va interpellier Mme Demessine (V.P. de LMCU chargée du Sport) pour une intervention à un Comité de Quartier extraordinaire. Elle présentera les conséquences pour notre quartier de l'implantation du Grand stade à moins d'un kilomètre des limites de notre commune.

Distributeur de billets

Les $\frac{3}{4}$ de la population de Ronchin ne sont pas desservis par un DAB (Distributeur Automatique de Billets). Une consultation de la population est prévue.

Distribution Stop Pub

Les stop pub (autocollants pour refuser les publicités dans les boîtes aux lettres) sont en cours d'impression. Ils seront disponibles à la mairie et dans certains commerces dans quelques jours.

Prochaine réunion publique : le 22 février 2010